



PRÉFET DU RHÔNE

Direction départementale des territoires du Rhône

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

MÉTROPOLE DE LYON

Projet de création des bassins de rétention -infiltration « Peyssilieu-Villardier » sur la commune de MEYZIEU

Par arrêté préfectoral du 25 juillet 2018, le projet visé ci-dessus est soumis à une enquête préalable à autorisation environnementale dans les formes déterminées par le code de l'environnement.

CETTE ENQUÊTE EST OUVERTE DURANT 15 JOURS, DU 1ER AU 15 OCTOBRE 2018 INCLUS

Le projet a pour but la protection des zones urbanisées des secteurs de Peyssilieu et du Villardier (sud-ouest de MEYZIEU) contre les importants ruissellements agricoles survenant notamment lors des orages intenses d'été et le délestage du réseau d'assainissement. Il consiste principalement dans :

- la restructuration du réseau pluvial en mauvais état et sous-dimensionné
- la création de 4 nouveaux bassins reliés par un réseau séparatif

Pendant la durée de l'enquête, le public peut avoir accès au dossier d'enquête comprenant une demande d'autorisation, à laquelle sont joints l'arrêté du 3 avril 2018 prescrivant un diagnostic d'archéologie préventive et l'avis de la CLE du SAGE de l'Est lyonnais :

- sur support papier en mairie de MEYZIEU, siège de l'enquête, aux jours et heures ouvrables d'ouverture au public.
- en version électronique sur le site internet dédié à cette enquête publique : <http://bassinsretention-infiltration-peyssilieu-villardier.enquetepublique.net>

Un accès gratuit au dossier est disponible sur un poste informatique, en mairie de MEYZIEU.

Le public peut consigner ses observations pendant la durée de l'enquête :

- sur le registre d'enquête sur support papier ouvert à cet effet en mairie précitée
- ou par courrier postal adressé à : Monsieur le commissaire-enquêteur, Enquête publique « bassins Peyssilieu-Villardier » à l'adresse de la mairie de MEYZIEU
- ou par courriel sur l'adresse électronique suivante : bassinsretention-infiltration-peyssilieu-villardier@enquetepublique.net
- ou sur un registre dématérialisé, accessible sur le site internet dédié à l'enquête : <http://bassinsretention-infiltration-peyssilieu-villardier.enquetepublique.net>

Toutes les contributions transmises par voie électronique seront consultables par le public sur le site dédié, pendant la durée de l'enquête publique.

M. Michel TIRAT, ingénieur-hydrogéologue, gérant d'une société de conseil en environnement, désigné en qualité de commissaire-enquêteur, se tient à la disposition du public en mairie de MEYZIEU aux dates et heures suivantes :

2 octobre 2018	9h30 à 11h30
12 octobre 2018	15h à 17h

Les observations écrites reçues par le commissaire enquêteur pendant la durée de ses permanences sont annexées immédiatement au registre d'enquête correspondant.

Un avis au public, destiné à annoncer l'ouverture de l'enquête, est affiché en mairie pré-citée, et sur ses panneaux d'affichage habituels, ainsi que sur le site de l'opération par la Métropole de Lyon.

Des informations peuvent être demandées à la Métropole de Lyon, auprès de M.Marc BRICHARD, chef de projet eau et assainissement au n° 04 78 95 89 36 ou à l'adresse : MBRICHARD@grandlyon.com.

A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur sont mis à la disposition du public pendant un an en mairie de MEYZIEU ainsi que sur le site internet des services de l'Etat dans le Rhône (www.rhone.gouv.fr, puis onglets : politiques publiques ; environnement, développement durable, risques naturels et technologiques ; eau ; autorisations ; enquêtes publiques), à la DDT (SEN, 165 rue Garibaldi 69003 Lyon) .

Au terme de l'enquête, le Préfet du Rhône est l'autorité compétente pour prendre la décision d'autorisation.